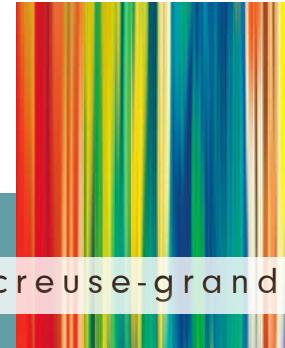


#8



www.creuse-grand-sud.fr

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

EN COMMUN



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE, un enjeu majeur

Dossier spécial : Mise en réseaux des bibliothèques

Aubusson a re-trouvé sa Licorne

Dossier Éco : Attractivité

Nouvelle compétence : Tourisme



CREUSE GRAND SUD

SOMMAIRE Juillet 2016

Dossier Spécial

Mise en réseau des bibliothèques

22

Le Grand Entretien

Tourisme

28

Culture

4 Emmanuel PITOIS

5 En Bref

Martine Express,
« Nouvelle Page », Expo

6 Club photo de Felletin

Actualité

8 #JeFileàAubusson

9 Aubusson a trouvé sa Licorne

ITV de Bruno YTHIER

12 IME de Felletin

14 Zéro déchets

15 Ramassage des encombrants

16 Inauguration AQUASUD

18 Retour en images

20 L'équipe AQUASUD

Dossier Spécial

22 Mise en réseau des bibliothèques

24 Retour en images

25 La question

EnCommun

Magazine N° 8 de la Communauté de communes
Creuse Grand Sud

Directeur de publication: Michel MOINE

Crédits photo: Creuse Grand Sud, David Daroussin/La Creuse au Sénat, Cité Internationale de la Tapisserie.
Merci à Chantal pour la re-lecture !

Maquette: Graphic Développement, Creuse Grand Sud.

Impression: Impression Nouvelle - Aubusson

Tirage: 6400 exemplaires - ISSN 195-8129

Dépôt légal: Juillet 2016

Une attention particulière a été apportée aux tailles et types de polices pour faciliter la lecture des articles.





Le principe du travail d'Emmanuel c'est qu'on ne le voit pas

3 questions à :

Emmanuel PITOIS chef maquilleur spécialisé

Les visiteurs, *Ma vie est un enfer*, *Les destinées sentimentales*, ou *Encore Arsène Lupin, De rouille et d'os* et *Grace de Monaco* sont autant de films qui composent la vie et le parcours d'Emmanuel Pitois, chef maquilleur spécialisé. Son palmarès est impressionnant.

Comment vous est venue l'idée de faire ce métier, cette passion?

« Ma passion pour les maquillage est née vers 1984-85. J'ai fait une école d'arts décor où j'ai eu la chance d'apprendre la sculpture, la peinture, le moulage, etc. Un ami m'a fait découvrir les effets spéciaux et j'ai été accroché. Je me souviens avoir

eu un véritable choc en voyant *Star Wars*, puis *The Thing*. J'ai commencé à créer mes propres maquillages dans ma chambre, en utilisant ce que j'avais appris et en complétant par des informations glanées dans des revues spécialisées. »

Une rencontre marquante dans votre parcours ?

« Lorsque j'avais une vingtaine d'années, j'ai été invité par un ami à rejoindre l'équipe du designer Philippe Starck qui travaillait sur un hôtel à New York. Je sortais directement de l'école, c'était une expérience incroyable. J'ai tout de suite envoyé un courrier à Dick Smith (le «parrain» bien aimé de la profession - ndlr) accompagné de photos de mes réalisations. Il m'a invité très gentiment à venir lui rendre visite dès le lendemain de son arrivée. Il est venu me chercher directement à la gare avec sa vieille voiture. Cela a été

un moment magique. J'ai découvert son atelier dans le sous-sol de sa maison, un endroit beaucoup plus petit que ce à quoi je m'attendais. Partout il y avait des pièces, des moules, des tirages, des fausses têtes. Le garage en était tellement plein qu'il ne pouvait même plus y garer sa voiture ! Le fait de voir tout ce capharnaüm a un peu détruit le mythe Dick Smith pour moi. D'un autre côté, ça l'a rendu plus humain. À ma grande surprise, il m'a annoncé qu'il allait faire *Cyrano de Bergerac* en France et m'a proposé de travailler avec lui sur le tournage. Je croyais halluciner ! Finalement c'est Michele Burke qui a décroché le travail, mais j'ai eu ma part de rêve pendant un moment... »

Le rêve s'est concrétisé depuis, la palme d'or à «Dheepan» de Jacques Audiard l'année dernière c'est pas mal quand même. Vous faites une vingtaine de tournages par an, vous arrive-t-il de dormir ?

« C'est vrai qu'on bosse jour et nuit dans le métier. Pour *Grace de Monaco*, j'étais encore ici, à l'atelier à 3 heures du matin et je devais prendre un avion à 8 heures à Paris ! Et chaque travail est une mise en danger, je passe un examen systématiquement. Je passe mon bac 20 fois par an, on sait jamais si ça va marcher. Je n'ai pas le droit à l'erreur. Un effet qui ne fonctionne pas ça bloque un tournage. Si l'on cumule le salaire des techniciens, le coût devient vite astronomique. Alors oui, c'est pas mal de stress, il faut assurer mais quand je pose un faux nez et que personne ne s'en rend compte, y compris sur le plateau : c'est le summum pour moi ! » ■



Retrouvez le travail d'Emmanuel prochainement sur les écrans dans le prochain *Luc Besson*, le film le plus cher du cinéma français dit-on ou encore «*Lanester: Memento Mori*» de Franck Mancuso.

En bref

Portage à domicile « Martine Express »



Vous êtes bloqué chez vous et vous vous ennuyez ? Martine vous apporte chez vous : musiques, films, magazines, poésies, bandes dessinées, albums, petits romans, livres de peintures, photos, théâtre, livres en gros caractères, etc. Alors n'hésitez plus, évadez-vous ! Appelez-nous ! 05 55 66 55 22 (Service strictement réservé aux personnes ne pouvant se déplacer, un jeudi par mois)

Les animations sont gratuites !

Seul ou entre amis, n'hésitez pas à venir découvrir les projections, expositions, partages de lectures que la médiathèque organise régulièrement ! Retrouvez le programme tous les mois dans « *La Nouvelle Page* », la gazette de la

Nouvelle Page

La gazette de la Médiathèque Intercommunale Creuse Grand Sud

Médiathèque sur www.creuse-grand-sud.fr ou en version papier à la Médiathèque.

À vos agendas !

Ne ratez pas

Gaëlle PELACHAUD

Du mercredi 6 juillet au mardi 30 août : exposition de livres d'artiste, gravures, peintures www.gaellepelachaud.fr





3 questions à :

Georges PRUDENT président du Club

Chaque année, les adhérents du Club Photo de Felletin travaillent sur un thème commun, apte à susciter des explorations photographiques singulières. Une exposition collective finalise et clôture ces différents travaux de recherche.



«Imparfaits, libres et heureux» de Christophe ANDRÉ

Comment est né le Club-Photo ?

« En même temps que l'arrivée du Centre Social de Felletin initié par la Mutualité Sociale Agricole. La construction du Centre s'est achevé en 1972 et c'est là que des activités ont commencé à s'organiser, le Tennis de Table tout d'abord, puis la Photographie. Ces deux sections se sont regroupées officiellement en 1974 en association sous le nom de « Centre Culturel et Sportif

Felletinois » (CCSF), dont le but était de faciliter au plus grand nombre des pratiques culturelles et sportives.

Au moment de la construction du Centre Social, il a été possible d'inclure un laboratoire photo, non prévu initialement. Un Club photo s'est bientôt mis en place, grâce à un équipement de base fourni par la MSA. »

Combien êtes-vous et que faites-vous ?

« Selon les années et la fréquentation (le Club a compté jusqu'à 35 membres), de nombreuses activités ont été proposées : diaporamas, labo noir et blanc et couleur (positif-négatif), sorties prises de vues, et même « laboratoire d'essai » pour des produits américains lancés en Europe. Mais aussi des stages sur une année pour des associations voisines, une rubrique photo sur une radio locale et j'en oublie ...



Avec l'avènement du numérique, le club a délaissé doucement le noir et blanc pour se tourner vers les nouvelles technologies. Actuellement, une dizaine de passionnés se réunissent le jeudi tous les 15 jours dans un bâtiment jouxtant la mairie pour débattre «en direct» sur les photos que chacun produit, les modifier, les améliorer.»

Votre Club jouit d'une belle renommée dans le milieu, comment l'expliquez-vous ?

« Je crois que cela tient beaucoup à l'organisation, depuis 1976, d'une exposition estivale où l'on retrouve les œuvres des membres, travaillant chaque année sur un thème qu'ils ont défini. Pendant de nombreuses années, ils étaient accompagnés par des invités d'honneur parmi lesquels de célèbres noms de la photo. Ont ainsi accroché leurs œuvres : Lucien Clergue, Yann Dieuzaide, Robert Doisneau, Jacques-Henri Lartigue, Edouard Boubat... »

En 2015, on a donc retrouvé l'exposition « Un livre, une Photo » à la Médiathèque de Felletin.

Le thème 2016 est d'ores et déjà choisi : « Au jardin »

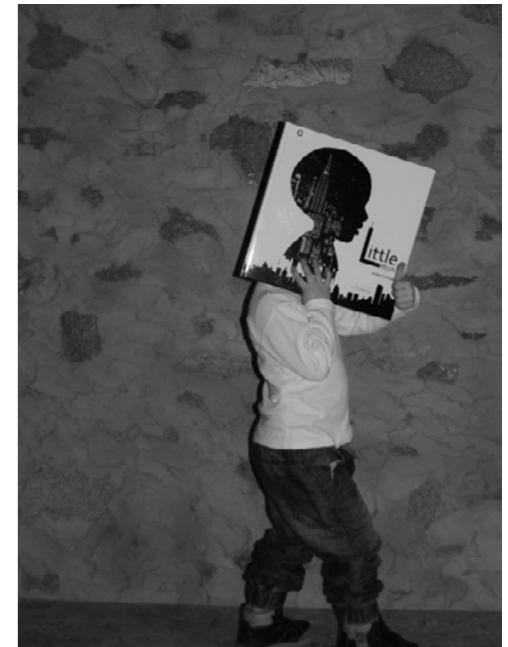
«La jeune fille à son miroir» de Alan Rossett



Le thème, toujours choisi parmi plusieurs propositions (et après pas mal de discussions !), permet de se confronter à un « contrat » pas toujours évident à mettre en œuvre.

C'est là aussi que l'on retrouve le grand intérêt et l'une des raisons d'être d'un club : la diversité des points de vues et l'enrichissement qui provient de la discussion avec chacun. »

Le thème 2016 : «Au jardin» sera présenté à la Médiathèque d'Aubusson en juillet-août.



«La jeune fille à son miroir» de Alan Rossett

Le thème, toujours choisi parmi plusieurs propositions (et après pas mal de discussions !), permet de se confronter à un « contrat » pas toujours évident à mettre en œuvre.

Pour ceux qui désireraient rejoindre le Club (débutants, confirmés, hésitants...), contactez Georges PRUDENT : 05 55 66 42 45

Cité internationale de la tapisserie Aubusson

La tapisserie d'Aubusson s'offre un nouvel écrin

#JeFileàAubusson



Événement attendu, la Cité internationale de la tapisserie ouvre ses portes au public le dimanche 10 juillet prochain. Cet été, un seul mot d'ordre : je file à Aubusson !

La Cité internationale de la tapisserie prend place dans l'ancienne École Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson, entièrement réhabilitée à cet effet, pour une expérience renouvelée.

Un parcours d'exposition totalement inédit : 1.600 m², trois salles et une plateforme de création contemporaine pour s'immerger dans l'univers de la tapisserie d'Aubusson, un parcours qui triple l'espace de l'ancien Musée. Pour son ouverture, la Cité internationale de la tapisserie offre aux visiteurs un parcours d'exposition inédit. Tour à tour, il sera possible de découvrir des œuvres tissées venues du monde entier, de s'initier aux savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson et, clou du parcours, de voir la tapisserie en représentation avec la Nef des Tentures. Cet espace d'exposition aux dimensions monumentales propose un véritable voyage au travers de 5 siècles et demi de tapisseries d'Aubusson. Inspirés du théâtre, les décors évoquent l'époque d'origine des tapisseries.

Aboutissement d'une reconnaissance internationale, la Cité internationale de la tapisserie est née de l'inscription des savoir-faire de la tapisserie d'Aubusson sur la

liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, en 2009. Elle réunit un musée, une plateforme de création contemporaine où sont exposées des œuvres tout juste tombées du métier, un centre de ressources sur la tapisserie et les arts textiles de dimension européenne, des ateliers pour les jeunes professionnels et l'Atelier de restauration de tapisseries du Mobilier national. Un lieu novateur pour découvrir ou redécouvrir comment la tapisserie d'Aubusson se réinvente chaque jour ■



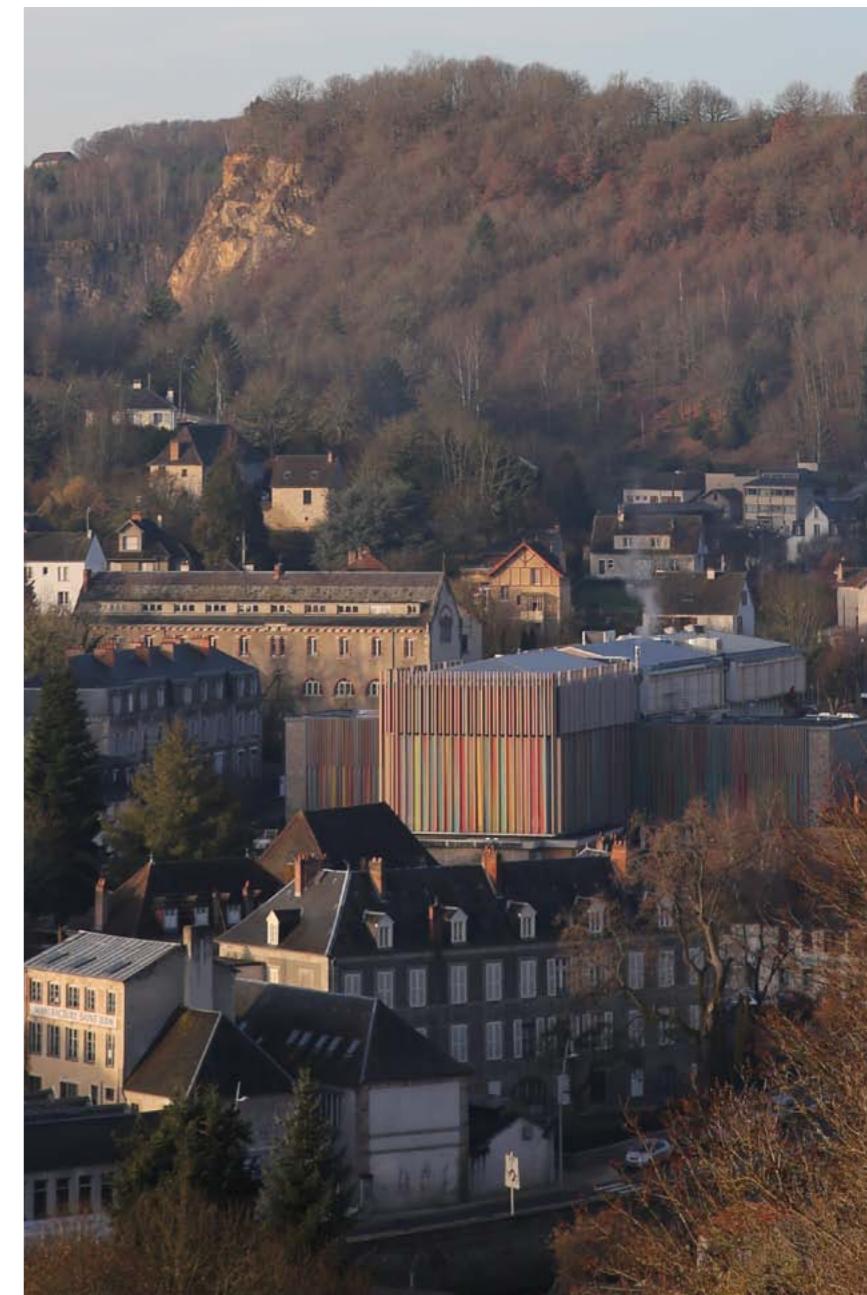
< Infos pratiques >

Ouverture le 10 juillet 2016.

Juillet-août : 10h-18h tous les jours sauf le mardi (14h-18h uniquement)

De février à juin et de septembre à décembre : 9h30-12h et 14h-18h (fermé le mardi)

**Fermeture annuelle : tout le mois de janvier
Tél. : 05 55 66 66 66**





AUBUSSON a re-trouvé sa licorne !

Corinne Monmaneix, entre Valérie Simonet et Jean-Jacques Lozach, remet un chèque de 10.000 €. En arrière-plan, la tapisserie «La Mille Fleurs à la Licorne».

3 questions à :

Bruno YTHIER conservateur de la Cité

Le 14 avril dernier, Corinne Monmaneix, Présidente-Directrice Générale de l'entreprise Codéchamp, a remis un don en mécénat de 10 000 € à la Cité internationale de la tapisserie pour l'acquisition de la tapisserie Millefleurs à la licorne. Cette pièce très rare intitulée «Millefleurs à la Licorne» a été acquise aux enchères. Elle recèle des indices qui permettent de la situer très précisément dans l'histoire des grandes familles de la région.

Quelle est l'histoire de cette tapisserie ?

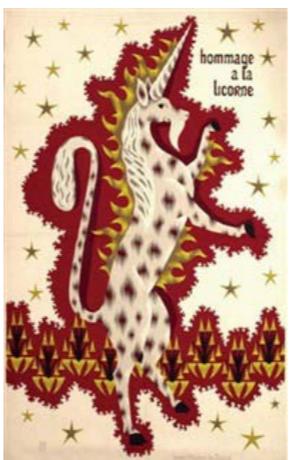
« Cette pièce est la plus ancienne des tapisseries de la Marche connues à ce jour. Elle date de la fin du XV^e siècle, des années 1480 environ, et se trouve dans un bon état de conservation. Ses dimensions (2,10 x 1,40 m) laissent penser qu'elle appartenait à l'origine à une composition plus large.

Elle présente en son centre un animal fantastique emblématique de l'univers de la tapisserie : une licorne.

Il s'agit d'une pièce de commande d'une grande famille aristocratique, la famille de Chabannes, dont la licorne porte le blason entre ses pattes. Cette famille est originaire du Limousin, très exactement de Saint-Exupéry-les-Roches près d'Ussel en Haute-Corrèze. La branche ainée a acquis au XV^e siècle le château de Lapalisse dans le Bourbonnais que les descendants occupent toujours. »

Pourriez-vous nous décrire ce blason et nous parler de la composition générale de la tapisserie ?

« Le blason des Chabannes est un lion d'hermine couronné d'or sur un fond rouge (les



La Millefleurs à la licorne a inspiré de nombreuses œuvres à l'artiste Jean Picart Le-Doux, comme ici la tapisserie « qui orne la salle des plainières du Conseil Départemental »



héraldistes, spécialistes des blasons parlent de « Gueules » pour désigner cette couleur). Il est surmonté d'un heaume et au dessus un petit lion qui reprend l'emblème de la famille. Le tout est porté par une licorne symbole de pureté et de combativité. Cet ensemble semble posé sur un fond dit de « millefleurs » : tout l'espace de la tapisserie est occupé par des fleurs géométriques sans profondeur. Le tissage est tout à la fois rustique et précis. »

Comment avez-vous procédé pour cette acquisition ?

« Avec l'appui du Département des Objets d'Art du Louvre et le soutien du Fonds du Patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication (qui apporte plus de la moitié du financement de l'œuvre), cette pièce rare a été préemptée* par la Cité internationale de la tapisserie lors d'une vente aux enchères qui s'est tenue en novembre dernier pour la somme de 93 000 €. Le don en mécénat de 10 000 € de l'entreprise Codéchamp* permettra l'entrée de cette œuvre exceptionnelle dans la collection «Musée de France», publique et inaliénable, du Conseil Départemental de la Creuse. » ■

« La Millefleurs à la licorne ouvrira la Nef des tentures, l'espace-phare d'exposition de la Cité de la tapisserie à son ouverture, le 10 juillet prochain, à Aubusson. »

*Préemption : faculté d'acquérir un bien en priorité.

*L'entreprise Codéchamp est installée à Champagnat (23). Elle dispose d'un savoir-faire reconnu dans des technologies de pointe pour la fabrication de codeurs optiques, parmi lesquels ceux qui ont équipé la célèbre sonde Rosetta, permettant ainsi la transmission d'information entre le robot européen Philae, en orbite autour de la comète Tchouri, et la Terre.





Une nouvelle benne pour les collectes !

C'est en mars dernier qu'une nouvelle benne de collecte des papiers a été livrée à l'IME de Felletin. Louée par le centre à «Corrèze Fertile», prestataire de la communauté de communes qui a ici servi d'intermédiaire pour trouver une solution à l'absence de benne à laquelle se trouvait confronté le centre depuis quelques temps.

Retour sur une action de formation professionnelle inédite et pourtant essentielle, soutenue par Creuse Grand Sud.

L'Institut Médico Educatif «Denis Forestier - L'Échange», plus usuellement appelé «IME de Felletin», ouvert depuis 1973, est géré par l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) qui en a repris la gestion dès 1981.

La structure accompagne au quotidien 45 enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, de 6 à 20 ans.

Atelier Tri Papier Carton

C'est à la suite d'activités ponctuelles de collecte auxquelles participent les jeunes que naît l'idée de transformer cette expérience en véritable projet professionnel.

Fort du constat que l'activité est porteuse pour les jeunes mais sans la concrétisation de réels débouchés, les responsables du centre portent alors leur projet à l'entreprise Echalier, spécialisée dans les solutions de transformation des déchets. La

rencontre permet une première structuration de l'activité. Désormais accompagnés par l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) et la DDASS 23 (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Creuse), ils présentent le projet au Comité National de Coordination de l'action en faveur des personnes handicapées et inadaptées - Promotion Sociale et Professionnelle (CCAH-PSP). Le projet voit le jour ! L'implication de la mairie de Felletin dans la création d'un réseau de ramassage et dans le tri sélectif et dans l'achat du premier véhicule de collecte, ainsi que la signature d'une convention de partenariat avec l'ancienne Communauté de communes d'Aubusson-Felletin permettront d'entériner le projet.

Dès la rentrée de septembre 1999, la formation est mise en place sous l'appellation «formation professionnelle de jeunes déficients intellectuels aux métiers liés à la récupération et au tri sélectif des déchets ménagers».

Elle a pour objectifs d'offrir aux adolescents et jeunes adultes une initiation à des gestes préprofessionnels nécessitant ou non un outillage spécialisé, ainsi qu'un savoir-être professionnel et social. Socialiser ces jeunes par le biais de la récupération des papiers/cartons lors de tournées de ramassage chez des particuliers, des collectivités locales, des entreprises... Et enfin les sensibiliser aux exigences et aux nécessités de la société moderne : les ressources ne sont pas inépuisables, il ne faut pas les gaspiller. L'environnement doit être respecté.

Les particuliers, les collectivités locales, les entreprises de ce territoire, ainsi que l'association court-circuit sont autant de partenaires qui rendent ce projet possible. Enfin, la Communauté de communes Creuse Grand Sud renouvelle régulièrement la convention de partenariat, avec l'octroi d'une subvention annuelle permettant de renouveler le matériel existant et d'améliorer le fonctionnement ■



Institut Médico Educatif «Denis Forestier - L'Échange»

33 Rue des Granges, 23500 Felletin - Téléphone : 05 55 66 43 03



Zéro déchet ? C'est possible !

La mallette STOP PUB, ici à la Médiathèque de Felletin, est réalisée à partir de matériaux de récupération provenant de l'association Court-Circuit (Felletin), une initiative 100% creusoise.

Réduisons vite

Pour réduire la quantité de déchets jetés par les foyers, Creuse Grand Sud en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Études pour la gestion des déchets ménagers en Creuse (SME) et l'association felletinoise «Court-Circuit» vous ont proposé plusieurs animations :

- Une exposition -

En mai, la médiathèque puis la mairie de Felletin accueillaient l'exposition «Malette Stop Pub» pour inciter à opter pour l'autocollant «stop pub» qui s'attaque aux publicités déposées dans les boîtes aux lettres.

Cette réalisation originale, made in Creuse, a été faite par l'artiste Picapica (picapicastuff.blogspot.fr) avec des matériaux de récup de la ressource Court-Circuit.



- Des ateliers -

Des ateliers «Une ressource vivante dans nos poubelles» ont été proposés gratuitement.

Si vous avez raté ces ateliers et en attendant les prochains, retrouvez «Le mini guide du compostage à l'usage des amoureux de la nature» de Matthieu Van Niel dans notre rubrique téléchargements ou aux accueils de la Communauté:

creuse-grand-sud.fr/pdf/guide-compost.pdf

- Un Concours -

Vous avez été nombreux à participer aux concours départemental «Un beau jardin pour pas un radis» organisé par le SME.

25 composteurs étaient à gagner.
Bravo aux 7 gagnant-es Creuse Grand Sud !

- Un livre -

Dans l'optique d'informer les lecteurs creusois intéressés par la thématique déchet, le SME a offert 15 livres, acheté à la Licorne : «Zéro déchet, 100 astuces pour alléger sa vie» de Béa Johnson à différentes bibliothèques creusoises. Retrouvez-le dans vos bibliothèques Creuse Grand Sud ■

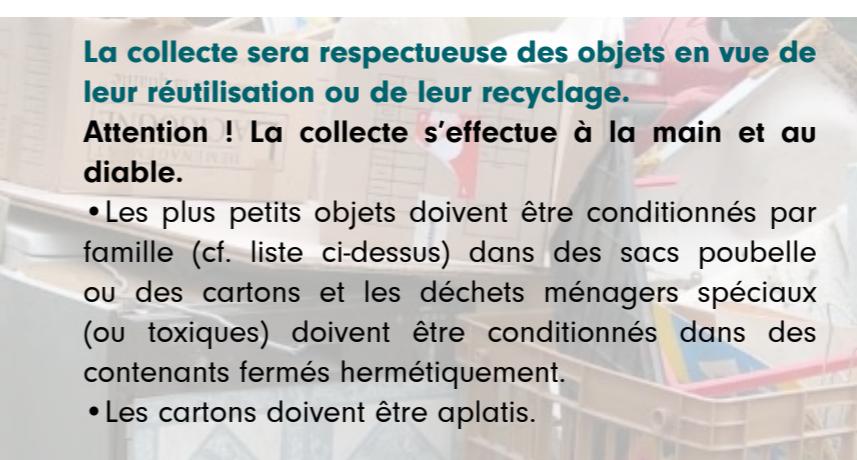


Nous collectons

- **les objets encombrants** : machines à laver, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...
- **les petits appareils électriques** : radios, jouets à pile, mixeurs,...
- **les objets divers** : vaisselle, livres, bibelots, outils, ordinateurs, petit électroménager,...
- **les matières premières** : petites ferrailles, bois...
- **les déchets ménagers spéciaux (toxiques)** : huile de vidange (en bidon de 5L maximum), batteries, vieilles peintures, solvants, produits phytosanitaires, bidons souillés...

Nous ne collectons pas

- **les grosses ferrailles** : machines agricoles, voitures > voir avec un ferrailleur
- **les ordures ménagères** > containers marrons ou gris
- **les emballages destinés à la collecte sélective** > sacs jaunes ou colonnes à verre
- **les déchets verts** > compost ou déchetterie
- **les pneumatiques** > s'adresser à la déchetterie du Thym
- **le fibro-ciment (amiante)** > s'adresser à un organisme spécialisé
- **les gravats** > remblai ou déchetterie
- **les vêtements** > conteneurs vêtement ou déchetterie



L'association Court-circuit, missionnée par la communauté de communes Creuse Grand Sud, vient collecter les encombrants sur tout son territoire. Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire auprès de votre mairie au plus tard la semaine précédant la collecte (seuls les foyers inscrits seront collectés).

La collecte est susceptible de se poursuivre jusqu'au mardi ou au mercredi en fonction du nombre de foyers inscrits et des volumes à collecter. Les objets à collecter doivent être déposés devant votre domicile dans la limite de 3m³ par foyer.

6 juin	St-Marc-à-Frongier
13 juin	St-Sulpice-les-Champs/bourg
20 juin	St-Sulpice-les-Champs/village
4 juillet	Faux-la-Montagne La-Villedieu Gentioux-Pigerolles
11 juillet	Aubusson
25 juillet	Vallière/bourg
1er août	Vallière/ouest+nord
8 août	Vallière/est
29 août	Gioux
5 septembre	La Nouaille
12 septembre	Croze
3 octobre	Moutier-Rozeille
10 octobre	Néoux
17 octobre	St-Marc-à-Loubaud
31 octobre	St-Yrieix-la-Montagne
7 novembre	St-Pardoux-le-Neuf
14 novembre	St-Maixant
21 novembre	Aubusson
5 décembre	Felletin



Un équipement d'avenir

De gauche à droite : Michel MOINE - Maire d'Aubusson et Président Creuse Grand Sud, Michel VERGNIER - Député de la Creuse, Eric JEANSANNETAS - Sénateur de la Creuse, Patrick KANNER - Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Le Grand Bain

Le vendredi 11 mars dernier à 15h00, près de 200 personnes étaient rassemblées pour l'inauguration de la nouvelle piscine intercommunale «AQUASUD». Une cérémonie à la hauteur de l'attente qu'a suscité ce nouvel outil moderne, performant et attractif.

Après presque deux ans de travaux «AQUASUD» ouvrira ses portes en novembre dernier avec deux week-ends de portes-ouvertes.

Ce tout nouvel équipement, conçu par les architectes Brochet - Lajus - Pueyo et Patrice Trapon comporte plusieurs espaces nouveaux offrant une pluralité d'activités aux usagers : un grand bassin avec 6 couloirs de nage, un bassin d'initiation avec couloir de nage à contre-courant, bain bouillonnant et jets massants, un toboggan, une pataugeoire de 30 m² et enfin un espace bien-être constitué d'un hammam, d'un sauna et d'un spa. Une attention particulière est apportée à son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. **«AQUASUD» est conçue pour accueillir tous les publics.**



De gauche à droite : Christine PUEYO - architecte; Anne GABRELLE - directrice des services du cabinet de la Préfecture de la Creuse; Florence TESSIOT - sous-préfète d'Aubusson; Philippe CHOPIN - Préfet de la Creuse; Eric CORREIA - Conseiller Régional de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes; Jean-Marie LEGUIADER - vice-président Creuse Grand Sud en charge des Sports; Geneviève BARAT - Conseillère Régionale ALPC, 14^{ème} vice-présidente chargée de la ruralité, du vivre ensemble, de la vie associative et de la citoyenneté; Michel MOINE - Maire d'Aubusson - Président de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud; Michel VERGNIER - Député de la Creuse; Jean-Paul DENANOT - Député Européen; Patrick KANNER - Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports; Gérard VANDENBROUCKE - 1^{er} vice-président de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes; Valérie SIMONET - Présidente du Conseil Départemental de la Creuse; Eric JEANSANNETAS, Jean-Jacques LOZACH, - Sénateurs de la Creuse.

Un outil très fonctionnel auquel s'ajoute une esthétique architecturale exigeante qui fait aujourd'hui l'unanimité. Très lumineuse, l'immense structure rend hommage au territoire. Toute de bardage bois vêtue en son intérieur, c'est en granit de Soubrebost qu'elle accueille les baigneurs. Comme le dit Michel Moine : «C'est un beau chantier, socialement vertueux en plus», faisant ici référence aux clauses d'insertion sociale incorporées aux appels d'offres permettant la création d'emplois locaux.

Pour Jean-Paul Denanot, ancien Président de la Région Limousin et Député européen, « il y a aujourd'hui une mission accomplie pour ce territoire, Aubusson est une ville d'Art et d'Histoire et elle méritait de rentrer dans la modernité avec cette magnifique réalisation».

«Ces équipements répondent aux besoins des habitants (...) car nous avons besoin d'équipements structurants dans le sud du département, peut être plus qu'ailleurs, pour créer la synergie nécessaire à l'émergence de nos territoires» loue Valérie Simonet, présidente du Conseil Départemental de la Creuse. Quand à Gérard Vandenbroucke - ancien Président du Conseil Régional du Limousin, 1^{er} vice-président de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, il a tenu à saluer «la détermination des élus: « car sans cette détermination il n'est pas certain du tout qu'un projet qui présente pour le territoire une telle attractivité, ait pu aboutir ».

Au moment de l'inauguration, Aquasud enregistrait déjà 35.000 entrées en trois mois et demi alors que la précédente piscine «Plein soleil» accueillait 18.000 personnes par an. Nous en étions à 64.000 entrées fin mai, autant dire que l'objectif fixé de 74 000 entrées par an est largement atteignable ! ■

Patrick KANNER @PatrickKanner · 11 mars

Inauguration de la nouvelle piscine d'**#Aubusson** Aquasud, un équipement de très haute qualité accessible à tous.

Retour en images

11 mars 2016



14h30 les équipes sont en place ▲



14h47 arrivée du Ministre ▲



14h51 accueil par le CMJ* ▲



14h55 visite de la piscine ▲



*Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'Aubusson



15h34 discours du Ministre ▲



▼ 15h47 dévoilement de la plaque inaugurale



15h49 signature du livre d'Or ▲



15h50 Michel Moine remet au Ministre un peignoir brodé à son nom ▲

L'équipe :

▼ Laurent Vieillemard - MNS*



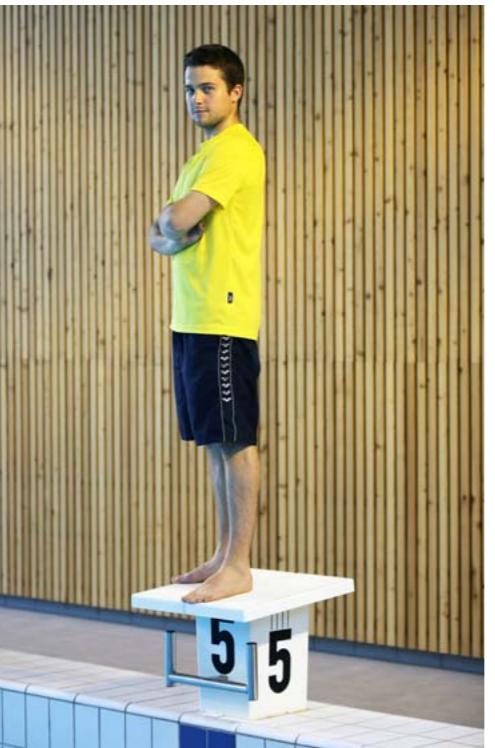
▼ Marina Gerbaud - AE*



▼ Mickaël Chaussat - TAE*



▼ Raphaël Cabrera - MNS*



▲ Coralie Gommarre - MNS*



▲ Colette Chamaly - MNS*



Nouveau :
CET ÉTÉ,
APPRENEZ À NAGER !
Inscriptions à l'accueil

▲ Corinne Goursaud - AE*



TEMPÉRATURES : 30° celsius. C'est la température du petit bassin. 28°C pour le bassin sportif. Ca monte à 32°C pour la pataugeoire, tandis que les amateurs de jacuzzi profiteront d'une eau à 35°C.

▼ Frédéric Belluc - Directeur



▼ Patrick Depardieu - TAE*



Noé Vadic - MNS* ▼





La mise en réseau des bibliothèques

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud rassemble 13 197 habitants sur 26 communes. Parmi les équipements et services de proximité, les bibliothèques-médiathèques constituent le premier maillon de l'accès à la culture.

Une mise en réseau, pourquoi ?

Deux sites majeurs composaient déjà la médiathèque intercommunale Creuse Grand Sud: Felletin (16 650 ouvrages) et Aubusson (8 900 ouvrages). En adoptant ses statuts, la Communauté de communes Creuse Grand Sud s'est dotée d'une compétence pour développer une politique culturelle communautaire et notamment pour la structuration et l'animation d'un réseau de lecture publique autour de ses médiathèques, en appui des actions communales et associatives, pour participer à la diffusion sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La mise en réseau des bibliothèques présentes sur le territoire devrait favoriser la démocratisation culturelle, le rééquilibrage de l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire Creuse Grand Sud, une offre de services culturels plus riche et plus diversifiée et mieux redéployée sur le territoire.

La réalisation et le développement du réseau intercommunal de lecture publique se traduit dans un premier temps par la mise en œuvre d'un réseau informatique des bibliothèques existantes, et la mise à disposition de fonds documentaires avec le soutien du personnel intercommunal.

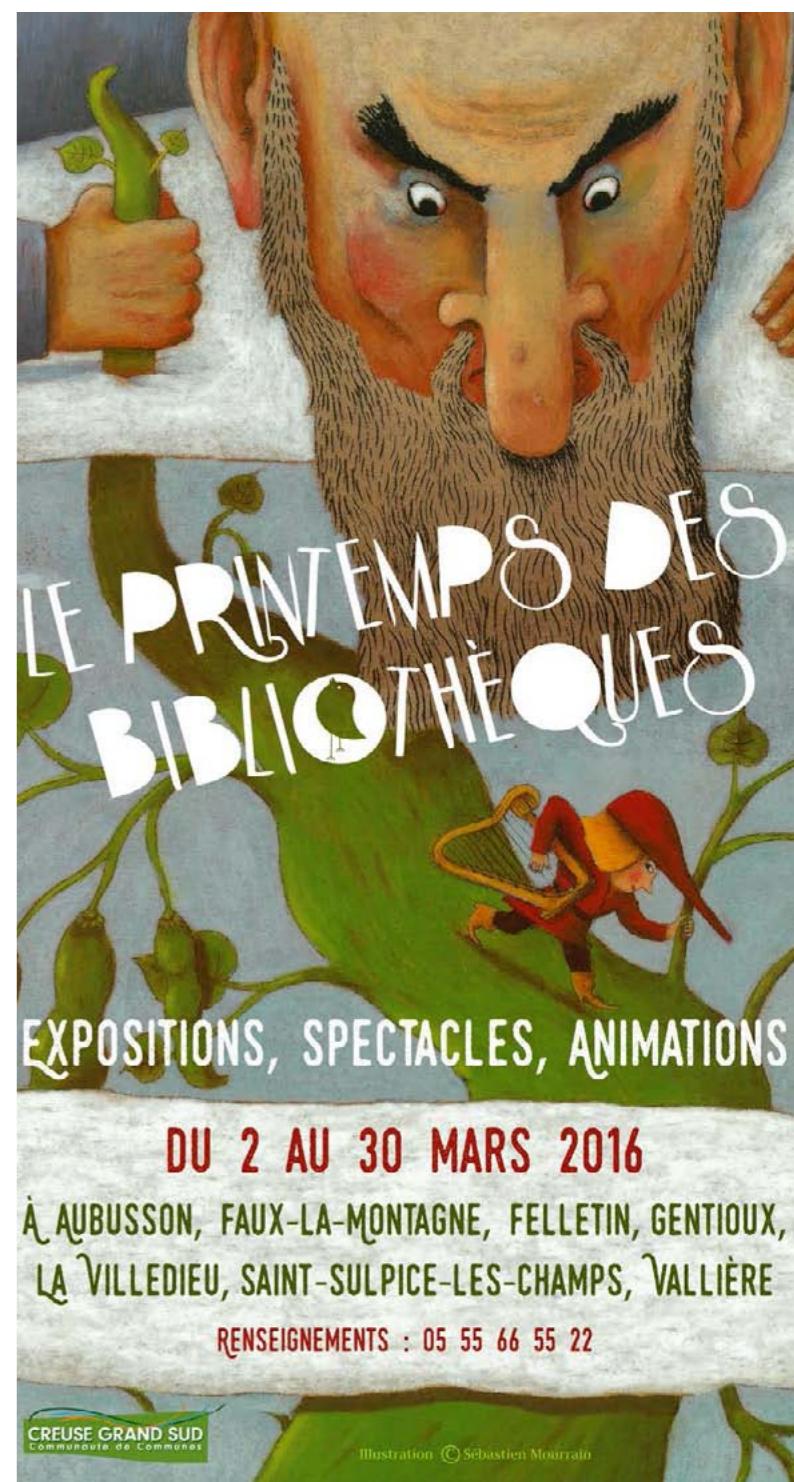
Quelles bibliothèques vont rejoindre le réseau ?

Les bibliothèques concernées sont d'abord celles qui existaient déjà dans les communes du territoire intercommunal : Faux-la-Montagne, Gentioux, La Villedieu, St-Sulpice-les-Champs et Vallière. Par la suite, d'autres bibliothèques pourraient venir rejoindre le réseau.

Quels avantages pour les usagers ?

- Une carte commune qui permet d'emprunter et de rendre où l'on veut n'importe quel document sur n'importe quel support (certaines bibliothèques ne proposent pas de DVD par exemple).
- L'accès aux collections du réseau, via un catalogue en ligne, soit plus de 25 000 documents.
- Ces derniers pouvant être déposés dans la bibliothèque où l'on souhaite les retirer, par une navette hebdomadaire.
- Des animations sont organisées dans les bibliothèques du réseau. C'est d'ailleurs dans le cadre de l'une de ces animations: le «Printemps des Bibliothèques», (manifestation inaugurale de ce tout nouveau réseau), que les bibliothèques ont accueilli en mars dernier une exposition d'illustrations originales de Sébastien Mourrain, un

auteur jeunesse haut en couleur. Les classes des écoles ont pu découvrir son univers grâce à des activités autour de l'exposition et des contes. Des séances d'animation ont également été proposées avec des lectures comme par exemple «Quand le loup sort du conte» suivies d'ateliers créatifs. Et enfin deux spectacles ont été organisés, l'un à Gentioux l'autre à St Sulpice ■



Retour en images

Le Printemps des bibliothèques



«La sorcière du placard à balais» et «L'inspecteur Toutou» par la Compagnie Nemetum Théâtre à Faux-la-Montagne et à Saint-Sulpice-les-Champs



La pépinière d'Artistes comprend 1 accueil et 1 grande salle de 175 m², 1 bureau de 22 m², 1 salle moyenne de 48 m², 1 salle de stockage de 40 m²,... pour un total de 375 m², le tout entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

La médiathèque d'Aubusson comprend 1 seule salle de 90m², les animations ont lieu au milieu des étagères.

La question des utilisateurs :

Avec le déménagement du musée, quel avenir pour la Médiathèque d'Aubusson ? Des travaux d'agrandissement, de rénovation et d'accès handicapés sont-ils prévus ?



Isabelle GRAND, Vice-présidente en charge de la culture vous répond :

« Ce qu'il faut comprendre c'est que l'espace d'Aubusson est trop petit pour être divisible lors d'animations ou d'accueils de groupes. Nous ne pouvons donc pas y accueillir des classes, des animations, en même temps que le public. Cela a lieu de temps en temps mais ce n'est confortable ni pour le public ni pour les groupes, ni pour les intervenants. En conséquence, pour le moment, les écoles d'Aubusson, Blessac, St-Marc-à-Frongier, (...) se rendent à la médiathèque de Felletin faute de place disponible et d'accès pour les personnes à mobilité réduite sur le site d'Aubusson. »

Il faut encore noter que, depuis l'ouverture de La Maison des Sports et de la Danse, la médiathèque d'Aubusson connaît un regain de fréquentation remarquable et est en passe d'accueillir autant si ce n'est plus de public que la médiathèque de Felletin et plus particulièrement les mercredis après-midi. De plus en plus souvent, nous observons des files d'attentes et il devient de plus en plus difficile de répondre à tous les besoins. La banque de prêt n'étant composée que d'un seul poste d'accueil, la bibliothécaire peut se retrouver rapidement débordé-e en cas d'affluence.

Alors, je sais que beaucoup d'usagers se posent la question puisqu'ils nous interpellent sur le sujet. Mais non, nous ne pouvons pas envisager de travaux. Ce bâtiment est la propriété du Conseil Départemental.

Nous aimerais donc déménager la médiathèque d'Aubusson dans les bâtiments de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Arrondissement d'Aubusson (MEFAA), à la place de l'actuelle résidence d'artistes de la Scène Nationale d'Aubusson, qui elle, souhaite pouvoir se regrouper dans les locaux laissés vacants par le musée. « Jeu de chaises musicales (ou de vases communicants) », si l'on peut dire, qui convient à tout le monde mais qui reste suspendu au bon vouloir du Conseil Départemental.

Le site de la MEFAA représente pour nous la meilleure solution : sa position est centrale, facilement accessible et nous permettrait d'accueillir les scolaires dans un espace dédié. Il s'agit là de 175 m² accessible au public, 50 m² dédié aux animations et aux accueils de classe, 40 m² de magasin pour stocker les collections de tout le réseau. »

Affaire à suivre donc ...

Avec des collections riches et diversifiées ce réseau n'est cependant pas seulement un catalogue avec un fonds de livres commun. Il s'agit également de proposer des animations en cohérence et en lien avec chaque bibliothèque, afin d'en faire des lieux pour grandir, lire, «bullen», écouter et voir, se former et travailler, ou encore s'informer et débattre.

À noter encore que la Médiathèque intercommunale approvisionne régulièrement les bibliothèques en nouveaux documents. Elles reçoivent aussi toujours des documents de la Bibliothèque départementale de prêt. Grâce à ces deux partenaires, vous pouvez « commander » n'importe quel ouvrage dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Profitez-en !

HORAIRES ET CONTACTS BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU

► Aubusson

05 55 66 61 23
mediatheque@creuse-grand-sud.fr
 mardi 14h00-18h30
 mercredi 10h00-12h00 / 14h00-18h30
 jeudi scolaires
 vendredi 10h00-12h00 / 14h00-18h30
 samedi 10h00-12h00 / 14h00-17h00

► Faux-la-montagne

05 55 64 47 35
bibliodefaux@gmail.com
 9h-12h tous les jours +
 lundi 14h00-18h30
 mardi 14h00-17h00
 jeudi 14h00-17h00

► Felletin

05 55 66 55 22
mediatheque@creuse-grand-sud.fr
 mardi 14h00-18h30
 mercredi 10h00-12h00 / 14h00-18h30
 jeudi scolaires
 vendredi 9h00-12h30 / 14h00-18h30
 samedi 10h00-12h00 / 14h00-17h00

► Gentioux

05 55 66 44 69
bibliotheque.gentioux@orange.fr
 Lundi 16h45-18h00
 Mercredi 14h30-17h00

► Saint-Sulpice-les-champs

05 55 67 65 12
bibliotheque.stsulpiceleschamps@creuse-grand-sud.fr
 Jeudi 10h00-12h00
 Samedi 10h00-12h00

► La Villedieu

05 55 67 91 88
bibliotheque.lavilledieu@creuse-grand-sud.fr
 Mardi 14h00-17h00
 Mercredi 9h00-12h00
 Vendredi 14h00-17h00

► Vallière

05 55 66 00 33
bibliotheque.valliere@creuse-grand-sud.fr
 Mardi 15h30-17h30
 Samedi 10h00-12h00

Mise en réseau des bibliothèques de Creuse Grand Sud



La mise en réseau c'est :

La gratuité pour tous.

Pouvoir s'inscrire, emprunter et rendre où vous voulez.
 Une seule carte pour accéder à toutes les bibliothèques.



En collaboration
 avec la Bibliothèque
 Départementale de la Creuse





Il faut construire une « Destination »

Le Grand Entretien

Arnaud BRUZAT directeur de l'OT

Depuis 2015, Creuse Grand Sud est devenue la collectivité compétente en matière de tourisme sur notre territoire.

Pourquoi ce changement d'échelle dans l'organisation du tourisme, que deviennent les deux Offices de tourisme (OT) de Felletin et d'Aubusson ?

Plusieurs raisons motivent la réorganisation que nous mettons en œuvre :

- D'abord, la loi NOTRe, votée l'été dernier par le Parlement, qui oblige les communautés de communes à assurer la compétence tourisme à la place des communes. Si certaines collectivités ont été prises au dépourvu et devront s'adapter à la loi dans l'urgence, notre Com'com a déjà amorcé ce processus et peut aujourd'hui le mettre en œuvre de façon réfléchie et coordonnée.

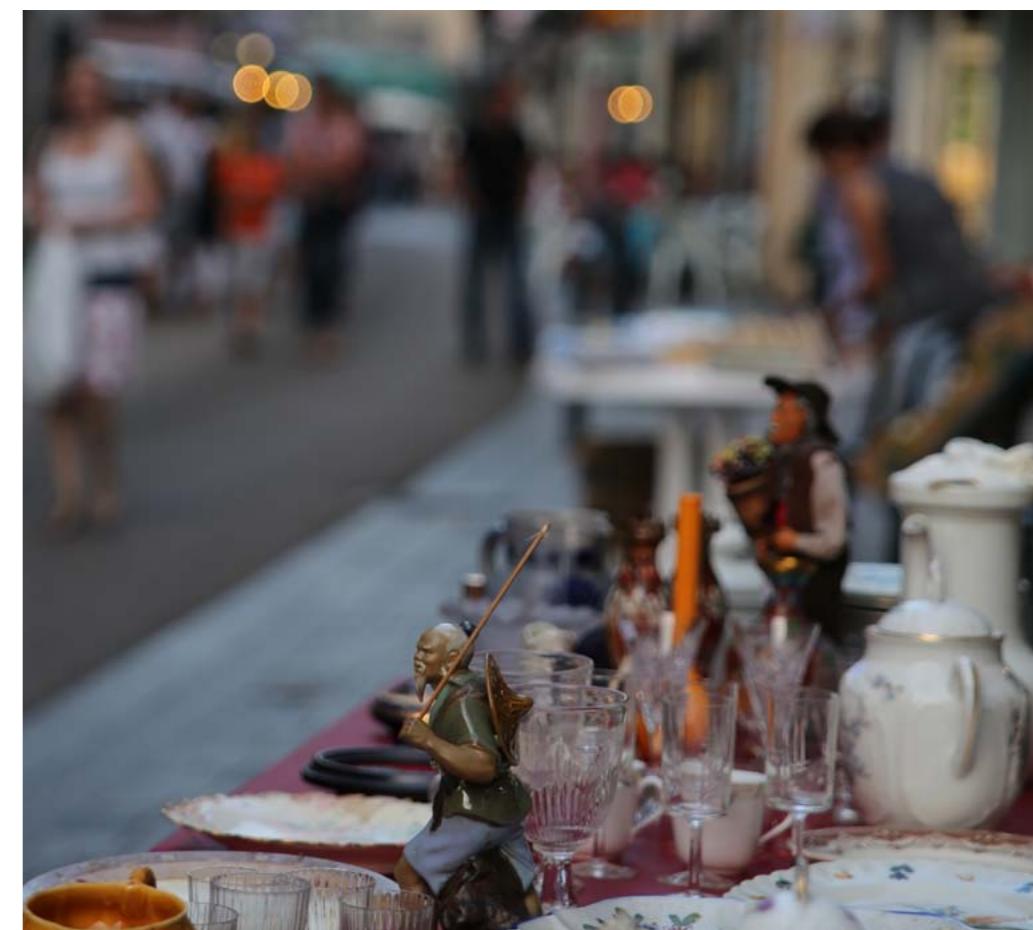
- Ensuite, il faut savoir que le tourisme répond davantage à des logiques de marchés (les pratiques des touristes, leurs attentes et leurs besoins) qu'à un fonctionnement administratif et institutionnel. Quand vous partez en vacances, attachez-vous une importance aux frontières administratives ? Bien sûr que non, vous ne vous interdisez pas de dormir dans une commune et de visiter celle d'à côté. Le touriste qui séjourne sur notre territoire a les mêmes pratiques : il est mobile ! Pour s'y adapter, il est nécessaire d'avoir une vision plus large que la limite communale, et d'accompagner, d'informer et de promouvoir les offres touristiques d'une zone plus vaste. Il faut construire une

« de tourisme répond davantage à des logiques de marchés qu'à un fonctionnement administratif et institutionnel »



« Destination » et créer la synergie avec les voisins. Par exemple, pour nous, Vassivière.

La fusion permet de dépasser l'ensemble de ces difficultés, en créant une nouvelle gouvernance touristique communautaire : un seul interlocuteur pour l'ensemble des acteurs du territoire, une seule structure ayant les moyens financiers et les compétences pour assurer le développement touristique local, et une seule équipe « multi-compétences » pour répondre aux différents besoins des touristes ►



Le nouvel OT est un Etablissement public industriel et commercial (EPIC), alors que les anciens OT étaient des associations loi 1901.

Qu'est-ce que ça change ?

Cette évolution du statut juridique est importante, elle correspond à une volonté de professionnalisation de l'outil qui devient davantage une agence de développement territorial qu'un bureau d'information et d'organisation d'événements. L'EPIC est d'ailleurs le seul statut juridique qui bénéficie d'un développement spécifique dans le Code du Tourisme : c'est le plus adapté à l'activité des OT du point de vue du législateur. Concrètement, l'EPIC est soumis aux règles de comptabilité publique. Le pilotage de l'EPIC est assuré par les élus, représentants des citoyens (le « conseil d'administration » de la structure), et des représentants sociaux professionnels, hôteliers, restaurateurs, commerçants, etc.

Est-ce que cette évolution confirme la présence des deux accueils à Aubusson et Felletin ?

Bien sûr ! Nous avons besoin des deux points d'accueil pour être en mesure de répondre efficacement aux demandes des touristes. Nous conservons donc les deux qui seront gérés par une seule et même entité.

Qu'en est-il des personnels ?

La nouvelle structure a repris les personnels des anciens offices de tourisme qui ont souhaité la rejoindre, sans aucune modification de leur contrat de travail. Une redéfinition des missions permettra de faire face aux nouveaux défis qui nous attendent : le numérique, la mise en réseau des acteurs du tourisme, l'accueil personnalisé des visiteurs, la modernisation de l'offre, la création de nouveaux produits touristiques...

Les équipes de Felletin et d'Aubusson ont des compétences complémentaires. Une organisation interne des ressources humaines nous permettra de tirer le meilleur parti possible

«une agence de développement territorial plutôt qu'un bureau d'information et d'organisation d'événements»



de l'ensemble de ces compétences avec une grande ambition : celle de la qualité du service proposé aux touristes, aux prestataires, aux élus et aux habitants.

Que vont devenir les bénévoles qui s'engagiaient auprès des offices de tourisme ?

Le nouvel OT a pour rôle de faciliter et d'accompagner tous les porteurs de projets intéressés par le tourisme. Il ne prend pas forcément en charge directement l'organisation des nombreux événements qui animent notre destination. Son action est partenariale et l'OT cherche à mettre en place des synergies pour faire monter en puissance les initiatives déjà existantes, en laissant la main aux organisateurs « traditionnels » de ces événements.

Ainsi, des associations comme «Felletin Patrimoine Environnement» peuvent fédérer les bénévoles qui souhaitent participer activement à la mise en œuvre de projets culturels ou sportifs sur le territoire. L'OT sera à leur entière disposition pour leur apporter son ingénierie en termes d'organisation, d'événementiel, de mise en réseau, de communication et de promotion.

Quelles sont nos perspectives de développer le tourisme ?

Nous avons beaucoup d'atouts que nous pouvons résumer en une formule : excellence et savoir-faire.

D'abord l'excellence environnementale, avec nos grands espaces naturels et nos paysages de très grande qualité, permettant de nombreuses activités de plein air (randonnée sous toutes ses formes, sensibilisation à l'environnement, bien-être...). Ensuite, l'excellence de nos savoir-faire dans la laine et la tapisserie est connue et reconnue dans le monde entier et fait partie intégrante de notre attractivité. Plus encore, notre patrimoine bâti préservé, notre identité creusoise et les nombreuses initiatives culturelles présentes sur notre territoire font du territoire de Creuse Grand Sud une réelle destination touristique ayant toutes ses chances pour convaincre les visiteurs potentiels.

Enfin, les grands équipements de pointe aujourd'hui achevés comme la nouvelle piscine et la Cité Internationale de la Tapisserie nous rendent très optimistes pour le développement du tourisme. Prenez l'exemple du complexe «Les Maisons du Pont», qui conjugue gastronomie et hébergement. Jamais cet investisseur privé ne se serait intéressé à Aubusson sans la volonté des élus d'investir dans des équipements structurants.

L'enjeu, c'est de ne pas louper les opportunités qui s'offrent à nous, en surfant sur ces nouveautés pour faire parler du territoire et «doper» la fréquentation touristique. La Cité devrait attirer 40 000 visiteurs par an, contre 20 000 actuellement. Notre challenge consiste à capter ses flux et à allonger la durée de séjour des visiteurs dans la zone, afin d'optimiser les retombées économiques liées à leurs séjours et, in fine, de favoriser l'emploi dans les secteurs liés au tourisme (hôtellerie, restauration, commerce, culture, sport, environnement, ...).

Ainsi, notre mission est de diffuser les flux de visiteurs générés par la Cité vers les autres offres de tourisme et de loisir, qu'elles soient à Aubusson, à Felletin, sur les autres communes Creuse Grand Sud et vers les autres territoires ■

Un territoire d'excellence



«Notre mission est de diffuser les flux de visiteurs générés par la Cité vers les autres offres de tourisme et de loisir»

Office de Tourisme de la Communauté de communes Creuse Grand Sud

Point d'accueil d'Aubusson
63 Rue Vieille
23200 - Aubusson

Point d'accueil de Felletin
Place Philippe Quinault
23500 Felletin

05 55 66 32 12
tourisme@creuse-grand-sud.fr



L'édito éco

Jean-Louis DELARBRE vice-président en charge de l'économie

Depuis le 1er janvier 2016, 13 nouvelles grandes régions redéfinissent les contours administratifs des territoires, 14 métropoles travaillent au renforcement de leur attractivité et nos intercommunalités sont en pleine réorganisation. Dans cette nouvelle géographie, il est crucial de lancer des démarches d'attractivité. Pour autant faut-il changer de stratégie à chaque réorganisation territoriale ?

La création des métropoles, des agglomérations est une évolution majeure qui permet aujourd'hui de conforter les pôles urbains, véritables catalyseurs de la croissance et du développement. Mais qu'en est-il pour nous ?

Nous travaillons sur différents outils complémentaires au service de l'attractivité de Creuse Grand Sud.

Les ruralités sont des territoires d'opportunités. L'Etat octroie aux Régions de nouvelles compétences pour accompagner le développement économique, mais c'est aussi à nous, Communauté de communes, avec nos partenaires économiques, de fédérer l'ensemble des acteurs économiques : principalement en promouvant le tissu entrepreneurial local et en attirant de nouvelles entreprises.

Depuis toujours, la volonté des élus est d'œuvrer prioritairement en faveur du développement économique et touristique du territoire Creuse Grand Sud. Mais l'attractivité d'un territoire va au-delà. Un territoire accueillant propose aussi à ses habitants et à ses touristes une offre d'équipements structurants : la nouvelle piscine, la Cité Internationale de la Tapisserie, l'extension du FAM sont aussi importants que l'aménagement des zones d'activité économique, la maison de l'emploi et de la formation, la pépinière d'entreprises, ou le travail sur les circuits courts alimentaires.

Gardons en tête que les nouveaux habitants du territoire sont d'abord, bien souvent, des touristes; le nouvel Office intercommunal travaille au renouvellement de l'image du territoire.

Soyons fiers de notre territoire, de ses habitants qui le rendent plus attractif et innovant. Les choix y sont plus nombreux et l'installation moins coûteuse. Les nouveaux actifs recherchent des communes animées, avec une école, des services de garderie, l'ADSL et la proximité de la nature. L'espace rural change de fonctionnalité. Cette évolution nécessite une mobilisation des acteurs locaux pour en faire un véritable atout ■





Le maillon fort

Depuis 2015, la Communauté de communes Creuse Grand Sud par le biais de son Service développement et aménagement du territoire a entrepris un véritable travail en coopération et en réseau avec les secrétaires de mairie de son territoire. Cette démarche vise à rapprocher les services de la Communauté de communes et les mairies : plus on se connaît, mieux on travaille ensemble.

Le réseau secrétaires de Mairie :

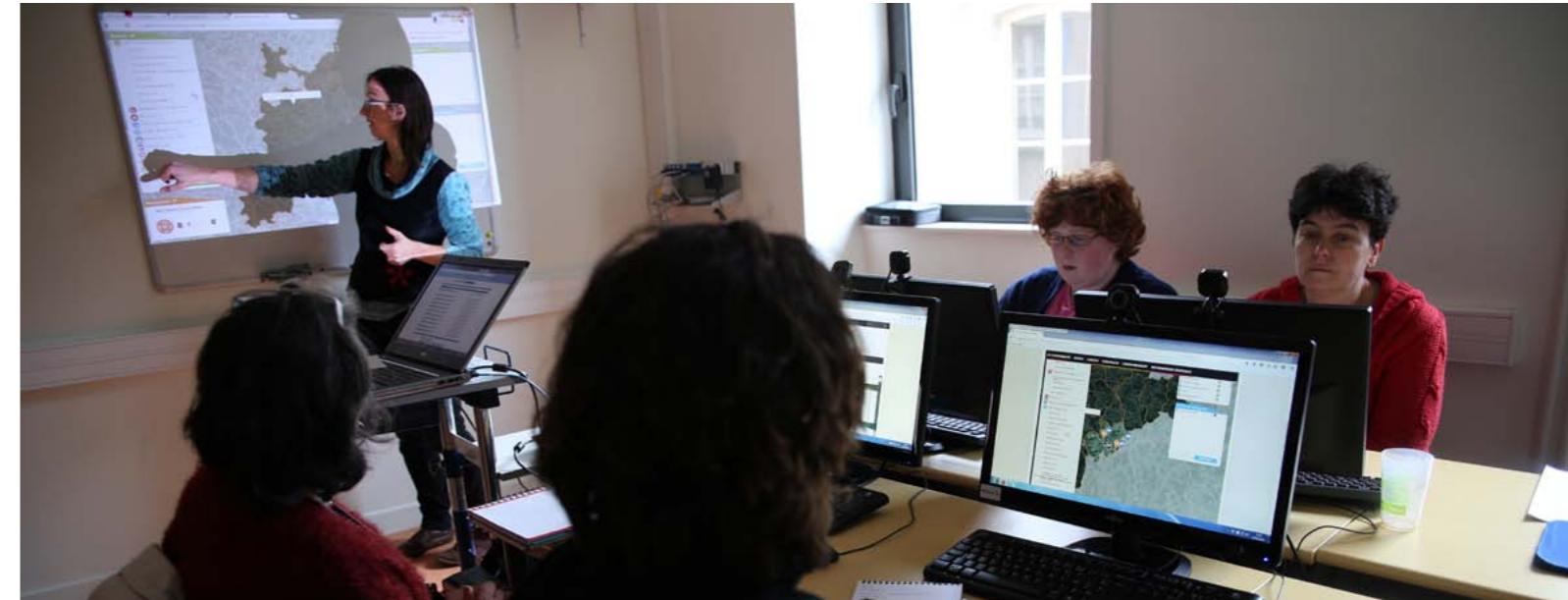
En 2015, la Communauté de communes aura organisé et animé 4 réunions avec les 23 secrétaires de mairies (certaines secrétaires travaillent pour 2 voire 3 communes) : En janvier à Vallière, en juin et octobre à Aubusson, en novembre à Felletin.

Les réunions étaient basées sur les thèmes de la communication, de la collecte des encombrants, de l'urbanisme, des contrats territoriaux et de la carte interactive, parfois avec des intervenants extérieurs (DDT, court-circuit).

En 2016, nous avons déjà travaillé ensemble à deux occasions sur la carte interactive (formation) et l'utilisation de Géo-IDE (IDE pour «Infrastructure de Données Électroniques»), un outil de stockage, de catalogage, et de mise à disposition du patrimoine géographique.

A venir formation au logiciel Excel, tableur de création de feuilles de calcul et d'analyse de données.

Merci à toutes de participer, et aux élus de favoriser ce type de collaboration ! ■



Zoom

Retour sur la formation du réseau secrétaires de mairie

Sur 3 demi-journées, le 12 et 13 janvier derniers, ce sont 17 secrétaires de mairies, soit 15 communes, qui ont été formées sur l'utilisation de la carte interactive présentant l'ensemble des services du territoire Creuse Grand Sud :

creuse-grand-sud.fr/informations-pratiques/carte-interactive

Dans une ambiance conviviale et studieuse, elles ont pu prendre connaissance de l'utilité de cet outil numérique, de l'intérêt de l'alimenter et de mettre à jour les données relatives à chaque commune et au-delà, de la possibilité de faciliter certains travaux quotidiens : tous les services (commerces, mairies, garde d'enfants, professionnels de santé...) réunis à un seul endroit visible par tous, un clic pour échanger sur les événements avec les professionnels du tourisme ou encore la réalisation simple et rapide de fichier-adresse à jour pour envoyer des courriers en groupe...

Des retours positifs sur cet outil pratique, avec une réelle envie de poursuivre ce type de formation sur d'autres logiciels ■

La carte interactive

C'est quoi ?

C'est un outil de promotion et de valorisation des services disponibles (Commerces, Mairies, Écoles, garderies, associations,...) sur le territoire Creuse Grand Sud. Vous y trouverez tous les contacts nécessaires, les services et les actions proposées aussi bien que les horaires d'ouvertures.

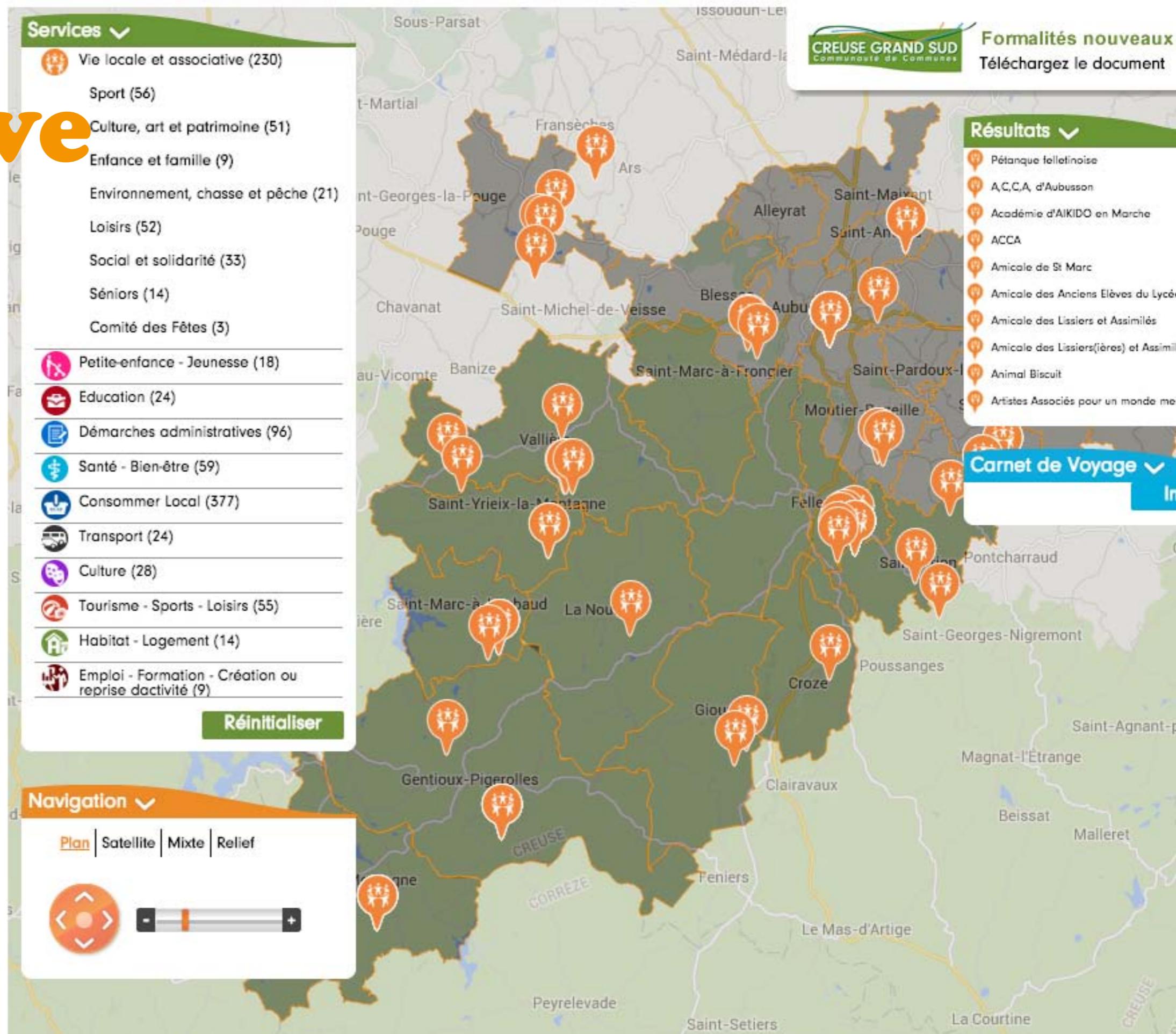
Pour qui ?

Pour tous. Alimentée par les services de la Communauté et par les secrétaires de mairie mais aussi par les remarques des habitants, cette carte est l'outil de tous et toutes, nouveaux et anciens habitants aussi bien que touristes.

Vous aussi participez !

Il manque des informations sur la carte ? Vous aussi participez à l'amélioration de nos contenus en contactant votre mairie ou en écrivant à l'adresse : votre-territoire@creuse-grand-sud.fr

La carte c'est ici :
<http://creuse-grand-sud.fr/informations-pratiques/carte-interactive/>





*ZAE : Zone d'Activités Economiques

On en est où ?

Les premiers permis de construire devraient être déposés avant l'été !

Les trois hectares de l'extension de la zone du Mont sont viabilisés dans sa partie ouest.

Le choix de la découpe des lots à la demande a été le bon, si l'on considère que les deux tiers de la surface sont pré-vendus. Quatre entreprises ont fait acte officiel de candidature pour l'achat d'un lot, une autre attend des réponses des banques pour formaliser sa demande. D'autres contacts sont en cours pour la vente des 9.471 m² restant, avec possibilité de faire un, deux ou trois lots.

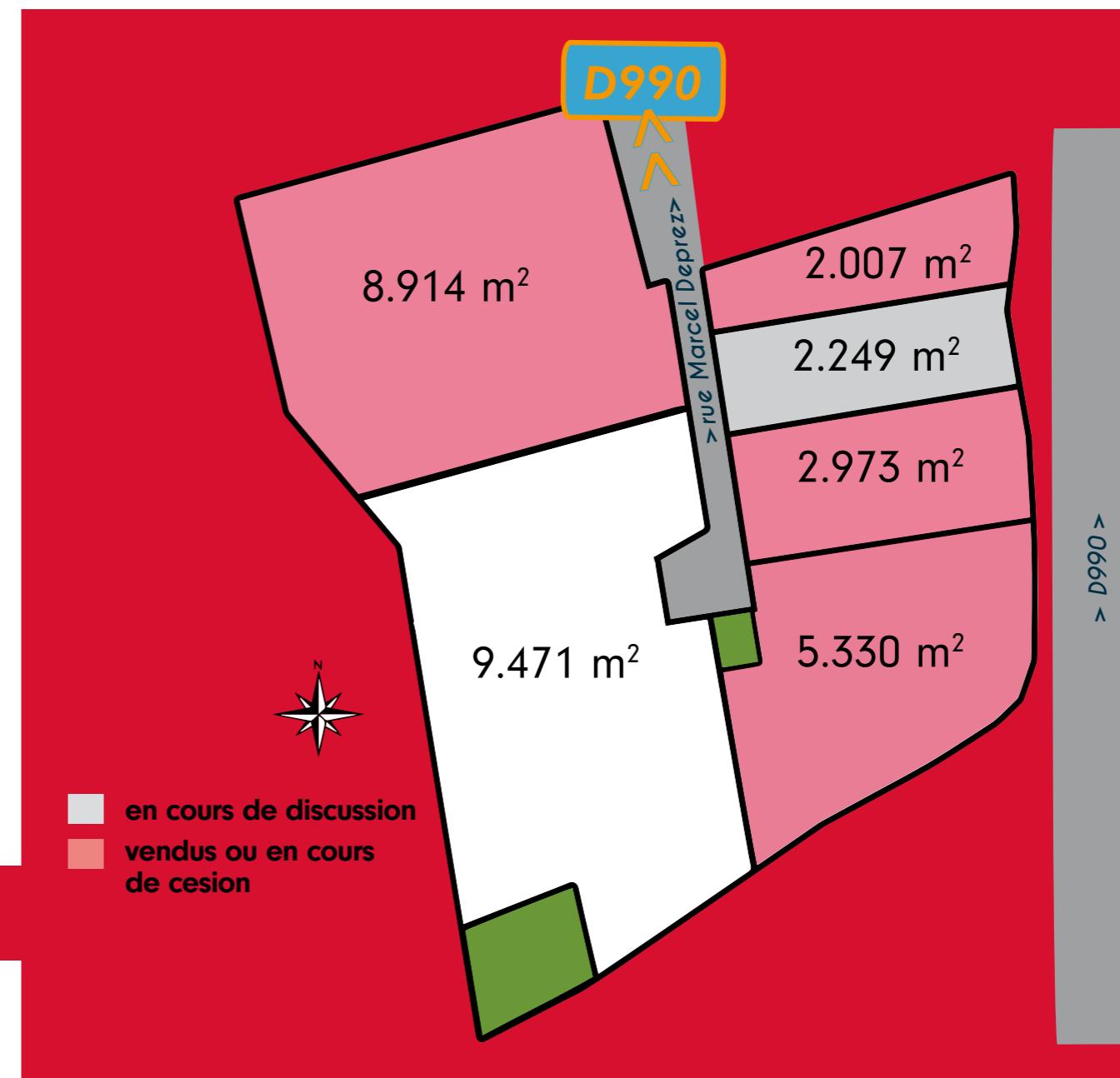
Le projet a su évoluer pour satisfaire les entreprises.

Par rapport à sa forme initiale, la viabilisation de la zone des Chirailles a subi quelques modifications : la voie de desserte des lots a été revue, la ligne EDF sera finalement enfouie, et les lots seront prochainement desservis par l'assainissement collectif. De même, après concertation avec les entreprises candidates, le règlement du lotissement s'est vu simplifié (sur les clôtures, par exemple, ou la taille des enseignes). L'objectif principal de faire une zone qui se remplisse a guidé toutes ces évolutions, et nous souhaitons bonne installation et prospérité aux entrepreneurs qui savent investir dans le contexte parfois austère que nous connaissons tous.

Et après ?

L'investissement sur la zone des Chirailles n'est qu'un maillon de la stratégie de développement économique de la Communauté de communes. Prudents, nous programmons les extensions par phases, afin de ne pas geler des terres agricoles inutilement. La vente des premiers lots sera réinvestie dans les extensions au sud du Mont, puis à l'est. Nous travaillons avec l'objectif de la

création d'emploi, et souhaitons attirer de nouvelles activités. Nos partenaires (consulaires et agence régionale de développement économique) nous permettent de chercher de nouvelles entreprises exogènes (venues d'ailleurs) ■



le saviez-vous ?

La Zone du Mont avant extension :

Créée sur 24 hectares à Aubusson à la fin des années 1970. Une trentaine de lots bâtis, regroupant environ 400 emplois.

Réalisation d'une aire de stationnement des poids lourds :

En 2015, la Communauté de communes a racheté un terrain à l'entreprise Electrolux afin d'améliorer la desserte de la zone du Mont. Une aire de stationnement pouvant accueillir 14 poids lourds a été aménagé à l'occasion.





Nouveaux actifs

L'accompagnement des porteurs de projets qui bâtissent l'avenir de nos territoires

L'action économique de la Communauté de communes ne se limite pas à l'aménagement des zones d'activités économiques, elle œuvre au quotidien à l'accompagnement des porteurs de projets en phase de création ou reprise d'activités sur le territoire. En développant des outils efficaces au service des initiatives individuelles et collectives, elle lance une dynamique au profit de l'activité et de l'emploi.



Creuse Grand Sud accompagne les porteurs de projets en travaillant sur les potentiels d'activités (besoins en services ou biens non pourvus par ex.) facilitant notamment les recherches de locaux vacants et les mises en relations avec les partenaires socio-économiques (consulaires, pépinière d'entreprises 2Cube, secrétaires de mairies). Elle fait partie d'un réseau aujourd'hui bien développé, très actif et prêt à répondre au mieux à toutes les attentes des entrepreneurs.

Contact:

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Mélanie Le Nuz - Prospectrice d'activités nouvelles
05 55 64 22 59
melanie.lenuz@creuse-grand-sud.fr

Les reprises et créations d'activités dans des locaux intercommunaux :



- L'auberge du Lac est reprise :

Chantal GAUDE et Claude BLAIS vous accueillent désormais à « CC Gourmands ». Pour une pause gourmande ou pour vous restaurer, Chantal et Claude vous accueillent dans leur établissement CC Gourmands. Cuisine traditionnelle de saison concoctée sur place, repas au menu et à la carte. Vente à emporter, bar et cafés gourmands. Sur réservation. Fermé le mercredi midi et le dimanche soir. - Dépot de pain - le Bourg, 23460 SAINT-MARC-À-LOUBAUD
Tel : 05 55 67 56 13

- Station essence à Faux

La Station-service est reprise dans le cadre d'une convention avec la communauté depuis le 1er novembre 2015. La reprise s'est faite sans arrêt du service. Sylvain SALAGNAC
Le Bourg 23340 FAUX-LA-MONTAGNE

- Cabinet Médical de Saint-Sulpice-les-Champs

Dr Jean-Christophe RAKOTONIAINA
4 route d'Ahun 23480 SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS
Tel 05 55 66 20 78 / 06 46 50 43 83 / 06 45 36 84 26

- Kinésithérapeute à Faux

Razvan Ionut CRISTEA
Maison de santé
Le Bourg 23340 FAUX-LA-MONTAGNE
Tel 06 45 23 35 80

2 Cube - La pépinière d'entreprises Creuse Sud Est

Les entreprises hébergées, accompagnées et soutenues par la pépinière d'entreprise 2Cube :

► Arnaud GOSSELIN EXPRESSION : Formateur culturel Ecriture, lecture, oralité Contacts: 06 65 56 76 77 arnaudgosselinexpression@gmail.com

► Marie FAUNY-GUCIK : Musicienne et musicothérapeute diplômée Contact: 06 30 62 35 02

► 1000 CABOSSES : François Fressinaud - Artisan chocolatier Contacts : 06 82 77 21 67 chocolaterie1000cabosses.fr
7 Grande rue 23120 Vallière

► KEVIN PARRY : Entretien parcs et jardins Contact: 06 11 85 50 10

► LE TEMPS D'UN MASSAGE Eva Cardeur Contact : 07 83 60 51 02 eva.cardeur@gmail.com

► DAME DE COEUR : Prêt à porter au féminin Contact : Geneviève 05 55 66 94 01 14 rue des Déportés 23200 Aubusson

► KRISTINA BOUTIQUE : Prêt à porter Hommes Femmes / Chausures / Lingerie féminine / Accessoires Contacts: Kristina BAUDIN 06 11 23 82 89 Grande Rue 23500 FELLETIN

► LES ATELIERS D'AUBUSSON : Promotion contemporaine et internationale des manufactures et savoir-faire français. Contact: www.ateliers-aubusson.com



Creuse Grand Sud monte en débit

Très haut débit

La Communauté de communes Creuse Grand Sud est territoire pilote du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) 2014-2017.

La priorité sur ce territoire est la montée en débit, à hauteur de 784 000 € d'investissements : la fibre optique remplacera donc certains tronçons de cuivre pour l'accès au haut débit.

Saint-Avit-de-Tardes, Saint-Pardoux-le-Neuf, Néoux, Sainte-Feyre-la-Montagne, Croze et Gioux sont concernés dans cette phase pilote. Les travaux, réalisés par DORSAL, seront terminés à l'automne sur ces

deux secteurs

On parle de « montée en débit » car la fibre relie des points stratégiques mais ne va pas jusqu'aux maisons ou entreprises (dans ce cas, il s'agit du FTTH ou FTTB : fiber to the home ou business).

Et après ?

D'autres secteurs sont en cours de chiffrage, certaines zones seront concernées par la montée en débit, FTTH pour d'autres.

À noter, les entreprises ou équipements structurant ont toujours la possibilité d'améliorer leur connexion via la fibre optique : se rapprocher de la Communauté de communes pour connaître les modalités.

Consultez la liste des opérateurs partenaires du réseau public DORSAL sur le site d'Axione Limousin : www.dorsal.fr/infos-pratiques/numerique-en-limousin-qui-fait-quoi/

Une réunion publique est prévue le mercredi 6 juillet à la salle des fêtes de Gioux pour aborder les questions relatives à la téléphonie mobile.

Des réunions d'informations aux usagers concernant la montée en débit sont d'ores et déjà en cours de programmation pour l'automne prochain.

Pour en savoir plus consultez notre dossier dans le EnCommun N°7

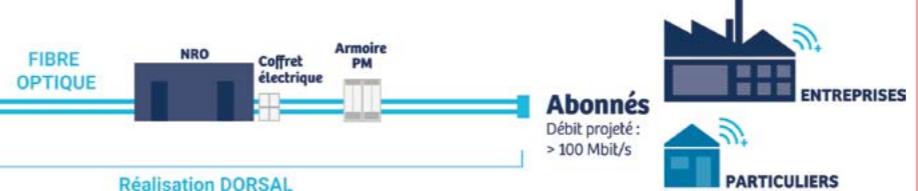
Phases du SDAN voté en 2012 (804 m€)



La Montée en Débit (MeD)



La fibre jusqu'à l'abonné (FTTH / FTTO)



NRA (Noeud de Raccordement Abonné) / NRO (Noeud de Raccordement Optique) : Lieux vers lesquels convergent les lignes téléphoniques des habitants. SR (Sous-Répartiteur) : Il regroupe plusieurs lignes d'abonnés sur un même câble.

Armoire PM (Point de Mutualisation) / PRM (Point de Raccordement Mutualisé) : Lieux d'accès des équipements des opérateurs. Réseau FTTH : Fiber To The Home (fibre optique jusqu'au domicile de l'abonné). Réseau FTTO : Fiber To The Office (fibre optique jusqu'à l'entreprise). Haut débit : Il concerne les connexions entre 512Kbps et 30Mb/s. Très haut débit : Il atteint 100MB/s et va jusqu'à plusieurs Gb/s.

Creuse : les chantiers en cours



Les travaux de Montée en Débit

En cours sur 25 communes

Les travaux de FTTH

Source : DORSAL

2 Cube - La pépinière d'entreprises Creuse Sud Est

Les entreprises hébergées, accompagnées et soutenues par la pépinière : (suite)

► FEUTRIO : Confection de vêtements et accessoires en feutre.

Contact:
Mariche BOURMAUD 06 68 07 44 95
10 rue Alfred Assolant 23200 Aubusson

► ATELIER FANNY LAPORTE : Adaptation d'oeuvres graphiques en carton de tapisserie, mise en laine. Tissage de tapisseries d'Aubusson à la demande. Contact: Fanny Laporte 07 82 54 45 50 www.atelierfannylaporte.com
Esplanade Charles de Gaulle 23200 Aubusson

► SOLUS'METAL : Bureau d'études spécialisé dans la construction métallique Contact: Christophe Poussière 05.87.03.80.52 ou 06.83.47.75.18 cpoussiere@solusmetal.fr

► SARL LMP Services LIMOUSIN : Service à la personne Contact: Lydie Martin 06 63 26 02 24 ou 06 38 47 80 67 imp.service.limousin@gmail.com

► GRAPHIC DÉVELOPPEMENT : Agence de communication Contact: Godefroy Quintanilla 06 79 69 98 08 - godo@graphicdeveloppement.fr www.graphicdeveloppement.fr

► CLEAN TOITURE : Nettoyage toutes surfaces et toutes superficies. Réalisation de divers travaux nécessitant une nacelle ou engins de chantier. Contact: Sylvain Palacci 06 08 91 04 22 cleantoiture@live.fr

2Cube Pépinière d'entreprises Creuse Sud Est
Esplanade Charles de Gaulle
23200 AUBUSSON
06 07 06 47 27 - 05 87 31 00 32
contactpepinriere@2cube.org
www.2cube.org

“ÇA CAILLE CHEZ VOUS ?!



NE LAISSEZ PAS LE FROID S'INSTALLER !
30% de la chaleur s'échappe par un toit non isolé :

PASSEZ À L'ACTION !

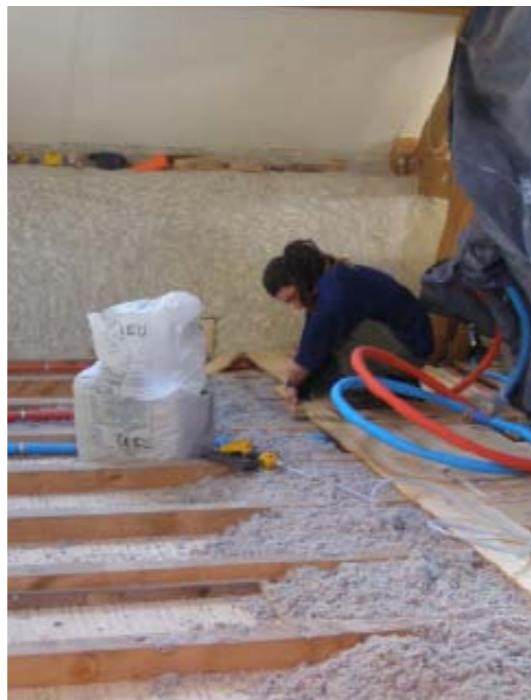
Isolé Toit

Ca caille chez vous ?! Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et la Communauté de communes Creuse Grand Sud se mobilisent au profit de l'amélioration thermique des bâtiments avec le dispositif « ISOLE TOIT, mais pas tout seul ».

Avec une consommation moyenne des logements du territoire deux fois supérieure à la moyenne nationale, le Parc, et votre Communauté de communes s'associent aux compétences d'Énergies Pour Demain et de L'Arban pour accompagner les habitants dans leurs projets d'isolation de toiture. Basé sur une étude technique et financière personnalisée, une sélection

d'artisans locaux garants de qualité ou encore l'organisation d'une commande groupée d'isolants biosourcés, le dispositif propose également aux particuliers de réaliser eux-mêmes leurs travaux en bénéficiant des conseils d'un artisan.

Renouvelé pour 3 ans, ISOLE TOIT est lancé sur toutes les communes de la Communauté de communes Creuse Grand Sud. L'ambition est d'accompagner un maximum de chantiers d'isolation d'ici 2018 ■



Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association Energies Pour Demain : **05 55 94 77 51**
contact@energiespourdemain.fr

ou de votre chargée de mission habitat à la Communauté de communes : **05 55 67 72 44**
habitat@creuse-grand-sud.fr



Aide à la réhabilitation

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud assure le Service Public de l'Assainissement Non Collectif par le biais de son prestataire Véolia Eau.

Suite aux contrôles réalisés par le SPANC* sur le territoire de la communauté de communes, de nombreux dispositifs doivent être réhabilités. Ces travaux représentent un coût important pour les particuliers.

La Communauté de communes Creuse Grand Sud en s'appuyant sur le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a mis en place une politique d'aide financière permettant aux propriétaires de les aider à effectuer ces travaux d'assainissement non collectifs et de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

Les conditions d'éligibilité des subventions ont été définies par l'Agence de l'Eau de manière à intervenir principalement lorsqu'il y a un risque sanitaire ou environnemental avéré ■

*Service Public d'Assainissement Non Collectif



Renseignements :

Service Habitat
Myriam Simonneau
05 55 67 72 44
habitat@creuse-grand-sud.fr





Rivières en chantiers

L'hiver dernier, les élus de Creuse Grand Sud ont visité quelques exemples d'aménagements en bordure de rivière réalisés dans le cadre du programme « Sources en Actions », sur les communes de La Villedieu (ruisseau de la Baraque) et de Faux-la-Montagne (ruisseau affluent du Dorat). Plus largement, le Programme s'étendait sur les affluents de la Vienne Amont et s'est déroulé sur la période 2011-2015.

Près du village de Beissat sur la commune de Faux-la-Montagne, c'est un pont planche

qui a été restauré. Un pont planche est constitué de blocs de granit agencés sans mortier, il a souvent une forte valeur patrimoniale.

Restaurer des pont planches est un aménagement peu courant. Pourtant, ces restaurations peuvent aussi permettre de réduire les dégradations de rivière liées au piétinement des troupeaux.

La Communauté de communes est la 1ère en Creuse à avoir eu l'idée de réhabiliter des ponts planches et de démontrer leur utilité. La réflexion de départ a été d'essayer de donner une seconde vie à ces ouvrages en partie dégradés, mais qui remplissent pourtant les mêmes usages que des ouvrages neufs. Les ponts en pierres sèches ont aussi un fort intérêt hydraulique car ils laissent plus facilement passer les crues.



Les planches, sont une « spécialité » du plateau de Millevaches, ce sont des ponts dont le tablier est constitué d'une pierre taillée, la planche, reposant sur deux piles. C'est naturellement le granit qui est utilisé pour ces constructions. Ces ouvrages permettent le passage des troupeaux et parfois des machines au dessus des ruisseaux et rivières.

Le rôle du technicien de rivière est notamment de juger si un ouvrage peut retrouver une véritable utilité pour les agriculteurs et pour la rivière, et ce à un coût raisonnable.

Les élus ont aussi visité un chantier de remplacement de buses sur un chemin communal. Les objectifs de ces travaux étaient d'assurer la continuité écologique, c'est-à-dire la circulation de la faune aquatique et le passage des sédiments de l'amont vers l'aval, tout en maintenant un chemin carrossable par les véhicules à moteur.

Ce passage était constitué de 2 buses de 40 cm de diamètre, ce qui réduisait la section du cours d'eau, et de 6 mètres de long posées en pente, augmentant fortement la vitesse d'écoulement et engendrant une fosse en pied d'ouvrage qui accentuait encore son caractère d'obstacle à la continuité écologique.

Pour résoudre ce problème, ces buses ont été remplacées par un pont cadre, une buse en béton rectangulaire de 1.50 mètres de large et 1 mètre de haut, qui a été enterré dans le lit du cours d'eau.

Ce système permet la continuité écologique dans le ruisseau tout en maintenant une solidité suffisante pour la circulation des véhicules à moteurs.

Sur le site du ruisseau de la Baraque, d'autres aménagements ont été réalisés pour diminuer les dégradations morphologiques du cours d'eau liées



▲ Visite d'un pont planche



▲ anciennes buses remplacées par ▼



un nouveau pont cadre ▲

à l'agriculture. Le principe : on réduit le piétinement des berges en éloignant le troupeau du cours d'eau par une clôture et on fournit de quoi s'abreuver aux bêtes sans qu'elles aillent piétiner dans le cours d'eau.

La communauté de communes propose deux formules aux éleveurs. Dans les deux cas il leur est demandé de participer aux aménagements: soit financièrement à hauteur de 20 %, quand les travaux sont faits par une entreprise, soit en main d'œuvre. Dans cette formule, la communauté de communes livre les matériaux et l'éleveur s'engage à réaliser les travaux dans l'année. Une convention est signée avec l'éleveur qui contient les plans des aménagements, les engagements de chacun et des fiches de montage.

Ici, l'éleveur a choisi la formule dans laquelle on lui fournit les matériaux. Avec l'aide de la technicienne rivières, il a monté deux bacs d'abreuvement alimentés par l'eau du cours d'eau par gravité. Cette installation a l'avantage d'être assez peu onéreuse, environ 400€ tout compris. L'éleveur s'engage à l'entretenir pour que cela continue à fonctionner, le plus important est le nettoyage régulier de la crêpine et le nettoyage occasionnel des bacs pour qu'ils continuent à fournir de l'eau propre.

Pour la traversée des troupeaux il a construit deux passages avec des demi-buses PEHD*.

*PEHD : Poly Ethylène Haute Densité



▲ passage construit avec demi buses PEHD*▼



Sur le bassin de la Vienne, le programme «Sources en Action» est aujourd'hui en cours de renouvellement et un programme «Sources en Actions 2» pourra être mené sur la période 2017-2020. Sur le bassin de la Creuse un autre Contrat Territorial «Sources de la Creuse» est actuellement en train d'émerger ■



▲ clôture d'éloignement visant à réduire le piétinement des troupeaux

	Répartition du financement					
	Coût total	Agence de l'eau	Leader	Conseil Régional	Conseil Départemental	Communauté de communes
Restauration de 6 Ponts Planches	21.850 €	20%	55%	-	-	25%
Remplacement d'un ouvrage problématique par une buse cadre	11.500 €	50%	-	20%	10%	20%
Aménagements pour le passage et l'abreuvement du bétail sur une parcelle agricole riveraine et mise en défend du cours d'eau	2.800 €	50%	-	20%	10%	20%



▲ bac d'abreuvement alimenté par l'eau du cours d'eau par gravité

Contacts Service Rivières :

Leslie MATABON
05 55 67 95 27
rivieres@creuse-grand-sud.fr
vallées de la Vienne, du Thau-
rion et de La Banize.

Louis CAUCHY
05 32 09 19 81
louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
vallées de La Creuse et de La
Rozeille.

Cité internationale de la tapisserie Aubusson

10 juillet 2016
Ouverture